

# Les collèges Jean-Lurçat et Jean-Vilar sont sauvés

Les deux établissements ne fermeront pas. Christian Gillet, le président du conseil départemental, et Christophe Béchu, le maire d'Angers, l'ont confirmé hier.

## L'annonce

Il y en a qui doivent se frotter les mains. Christophe Béchu le premier, peut-être. Parce que le maire d'Angers s'était positionné d'emblée : pas question, pour lui, de voir le collège Jean-Lurçat, à Monplaisir, fermer ses portes.

Pas plus que Jean-Vilar, à la Roseraie, d'ailleurs. Alors les deux en même temps, n'en parlons même pas...

### « Optimiser et rationaliser »

C'était pourtant les pistes retenues par le cabinet IAD, mandaté par le Département pour diagnostiquer la situation des cinquante collèges publics du Maine-et-Loire et proposer des solutions pour « optimiser » et « rationaliser » leur gestion, qui relève du conseil départemental. En d'autres termes : faire mieux avec moins, économies obligent.

En n'écartant pas, donc, une fermeture de collège à Angers, où « 1 500 places, sur 3 500 dans le Maine-et-Loire, sont disponibles », comme le précise Christian Gillet, le patron du Département.

Soit Lurçat, soit Vilar, du coup. Ou, tiens, pendant qu'on y est, peut-être même les deux. « Cela a été effectivement évoqué », confirme Christian Gillet.

Bref : depuis les conclusions de cette étude, réalisée il y a presque deux ans, une épée de Damoclès planait au-dessus des deux établissements angevins. Fermera ? Fermera pas ?

Un truc de flou dénoncé, notamment, par le Comité départemental d'action laïque (CDAL), qui préconisait de « laisser les collèges dans les quartiers ». Ou, encore, par le syndicat Force ouvrière, qui en « exigeait le maintien ».

Sans parler des élus, de gauche, de l'assemblée départementale. Ni des enseignants et des parents d'élèves



Christian Gillet, à gauche, et Christophe Béchu, à droite, étaient réunis, hier après-midi, à l'hôtel du département, à Angers, pour une conférence de presse commune. La satisfaction était de mise.

des établissements concernés.

Du coup, face à la levée de bouclier, les marges de manœuvre de Christian Gillet, confronté, pourtant, à des « sous-effectifs chroniques » dans ces établissements, « peu mixés », au demeurant, étaient passablement limitées.

### « Partenariat gagnant-gagnant »

Finalement, après « de nombreuses réunions et concertations », le consensus est apparu. Vilar et Lurçat ne fermeront donc pas. « Nous avons fait le choix d'un partenariat gagnant-gagnant avec la Ville d'Angers », souligne un Christian Gillet visiblement soulagé, aux côtés d'un Christophe Béchu visiblement satisfait.

Concrètement, mais pour l'instant dans l'absolu, à la Roseraie, le collège Jean-Vilar ferait l'objet d'une recons-

truction sur une base de 232 élèves, auxquels s'ajouteraient 64 élèves de section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa).

À Monplaisir, en lien avec la Région, Jean-Lurçat s'offrirait un bon coup de lifting pour accueillir 232 collégiens, en étant intégré au sein d'une cité scolaire élargie au primaire. Des élèves de CM1 et CM2 y seraient accueillis.

Au bout, dans ces deux quartiers appelés à connaître une profonde mutation dans les années à venir, « des collèges à taille humaine », comme le relève Christophe Béchu.

Le coût, global, de l'opération, qui devrait s'étaler « au-delà de la mandature » – au-delà de 2021, en l'occurrence : « Autour de dix millions d'euros », comme le précisent, tous deux, Christian Gillet et Christophe Béchu.

Concrètement, le Département

mobiliserait les fonds qui, quoi qu'il en soit, auraient été nécessaires dans le cadre d'une, ou deux, fermetures. Tandis que la Ville apporterait son concours au titre de la rénovation urbaine, notamment pour Jean-Vilar. La Région mettra également la main à la poche.

« Dans tous les cas, souligne Christophe Béchu, cela ne nous coûtera pas plus cher que si les collèges avaient été fermés. On ne dépensera pas moins, mais on ne dépensera pas plus, non plus. » Et Christian Gillet de préciser : « Nous aurons diminué de 500 places notre déficit d'effectifs. »

Bref, une affaire où tout le monde se retrouve. Finalement. Pour ne pas dire enfin... Les voies du consensus sont parfois impénétrables.

Jean-Philippe NICOLEAU.